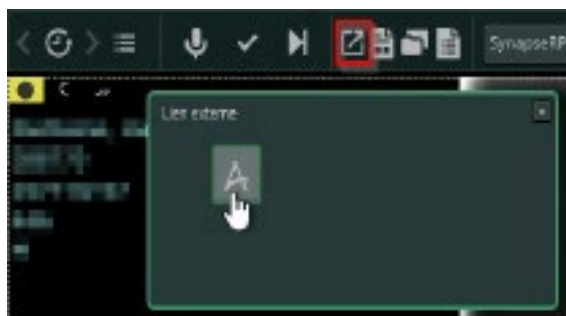

DESTINATAIRES :	À tous les médecins du CISSSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITEUR :	Le service d'imagerie médicale du CISSSS de la Montérégie-Ouest
DATE :	Le 13 février 2025
OBJET :	Téléchargement sur demande (Ad Hoc) des examens d'imagerie médicale disponibles au DSQ

La présente est pour vous aviser que vous avez accès au téléchargement Ad Hoc des examens archivés au RID/DSQ.

Ceci vous permet de télécharger dans le PACS les examens du DSQ qui vous conviennent sans égard au pré-préchargement automatique du DSQ.

Voici la procédure à suivre :

- Ouvrir votre patient dans le PACS.
- Cliquer sur l'icône de la flèche (ci-dessous, encerclé en rouge).
- Cliquer sur l'icône **A**. Une page web s'ouvrira.



- Saisir la RAMQ.



- Sélectionner les examens désirés puis lancer le téléchargement. Un crochet vert apparaîtra à gauche du libellé de l'examen lorsque le téléchargement sera complété.



- Les examens apparaitront dans le PACS sous le numéro de dossier. Toutefois, si le patient n'a pas eu d'imagerie dernièrement, il faudra que vous effectuerez la recherche par la RAMQ dans le PACS sous PATIENT EXTERNAL ID.

•

Patient Name	Patient ID	Accession No	Proc/Description	Study Date/Time	Image Co.	Patient External ID
Solomon, Maria	1481318	HWJUA202219052	DSQ_MH, Mammogram bilatérale	2025-02-03 15:33:02	0	
Solomon, Maria	1481318	DA20570504	DSQ_OR, Colonne lombaire	2025-02-03 15:33:11	0	RAMQ
Solomon, Maria	1481318	HWJUA202219052	DSQ_OR, Genoux	2025-02-03 15:33:07	0	

Notes importantes :

- Les examens du site local n'apparaissent pas dans la liste de téléchargement (exclus automatiquement);
- Les examens déjà téléchargés du DSQ n'apparaîtront pas dans la liste;
- Permet l'accès à tous les examens archivés au RID/DSQ. Si le centre qui a fait l'examen ne l'a pas archivé, il est normal qu'il n'apparait pas dans la liste;
- Les examens téléchargés demeurent dans le PACS pour trois (3) mois approximativement.
- Les patients sans RAMQ n'apparaîtront pas.
- Seuls les personnes ayant accès au PACS seront en mesure de faire du téléchargement. Si vous n'avez pas accès, vous devez faire une demande Octopus au service informatique.